



Communiqué de presse

CP

Paris, le 26 septembre 2019

Le 10 octobre 2019 sera pour la première fois remis le Prix de la délégation aux droits des femmes du Sénat, créé à l'occasion de son vingtième anniversaire

Réunie le jeudi 26 septembre 2019, la délégation aux droits des femmes, présidée par Annick Billon (UC, Vendée), a désigné les premiers lauréats du Prix de la délégation aux droits des femmes du Sénat.

« Cette récompense honorifique a pour but de valoriser des personnalités, associations ou institutions engagées dans la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et la défense des droits des femmes, auxquelles le Sénat, par l'intermédiaire de notre délégation, marque ainsi sa considération », a souligné Annick Billon.

Pour la première édition de ce prix, le palmarès fait écho aux réflexions initiées par la délégation au cours des dernières années.

Le prix sera remis aux lauréats dans le cadre de la célébration du 20^e anniversaire de la création de la délégation, le 10 octobre 2019. La cérémonie aura lieu à 14 heures dans les Salons de Boffrand de la Présidence du Sénat.

Cette récompense a vocation, par la suite, à être décernée tous les ans, au moment du 8 mars, *Journée internationale des droits des femmes*.

Pour aller plus loin, consultez :

- la page Internet de la délégation : <http://www.senat.fr/commission/femmes/index.html>

- la page dédiée à la célébration du 20^e anniversaire de la délégation : http://www.senat.fr/evenement/ddf_20_ans.html

Contact presse : Juliette Élie ☎ 01.42.34.25.03 - presse@senat.fr